



CENTRALE
CANINE

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

Président de la CUN-CBG : Jean Bernard MOINGS

Rue de la Millette - 63210 NEBOUZAT

04 73 87 17 75 – 06 64 77 10 20. Mail : jean-bernard.moings@centrale-canine.fr

CAHIER DES CHARGES ADMINISTRATIVES POUR L'ORGANISATION D'UN GRAND EVENEMENT

Des disciplines gérées par la CUN-CBG - Mise à jour le 18 mai 2023

Sommaire :

- Introduction - Candidature – Comité d'organisation – Démarches officielles..... Page 2
- Communication – Publicité – Organisation Générale Page 3 à 5
- Cérémonie d'ouverture et Remise des Prix Page 6
- Information Communication Page 7
- Le Jury – Accueil du jury, du Groupe Travail, des Officiels et des Sélectionnés Page 8
- Les sélectionnés aux Championnats et Grands Prix SCC Page 9
- Les chiens en blanc..... Page 10
- Modalités financières de la CUN-CBG Page 11
- Modèle d'inscription pour : Jury, Groupe Travail, Officiels et Sélectionnés Page 12

– INTRODUCTION :

Le cahier des charges des Grands Événements de la Commission d'Utilisation Nationale des Chiens de Berger et de Garde, a pour objet d'informer l'organisateur territorial sur des questions d'ordre administratif.

Les différentes modalités proposées ci-après visent essentiellement à améliorer la gestion du Grand Événement cynophile dans son ensemble. Les prescriptions contenues dans le présent document sont susceptibles d'être amendées, en fonction de l'évolution des différentes disciplines (formats des épreuves, nombre de participants, etc.).

Dans le cadre de l'organisation des Grands Événements, nationaux ou internationaux placés sous l'égide de la Centrale Canine, la CUN-CBG a procédé à la création d'un GT des Grands Événements. Membre de ladite commission nationale, ce GT est missionné pour apporter aide et conseils aux organisateurs, et assurer le suivi et la mise en œuvre des protocoles prévus.

– CANDIDATURE :

Les Grands Événements sont organisés par des Associations Canines Territoriales affiliées à la Centrale Canine, sous leur responsabilité **civile et financière**, et selon la procédure administrative qui suit :

- Les organisateurs envoient la demande officielle, signée par le Président de l'Association Canine Territoriale, au président de la CUN-CBG, au responsable du Groupe Travail concerné et au GT des Grands Événements. Document sur le site de la CUN-CBG.
- Sur cette demande l'Association Canine Territoriale précise la composition du comité d'organisation, et joint obligatoirement un budget prévisionnel.
- La demande est étudiée par la CUN-CBG, dans le cas d'un avis favorable, la confirmation de l'accord est adressée par le Président de la CUN-CBG, au Président de l'Association Canine Territoriale organisatrice.

- COMITE D'ORGANISATION :

Le Comité d'Organisation, support de l'événement, est composé comme suit :

- Un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire, un trésorier.
- Des administrateurs en nombre suffisant afin de constituer une équipe capable d'assumer et de satisfaire l'ensemble des tâches dévolues à l'organisation de la manifestation.

Ce comité d'organisation sollicite les diverses autorisations (Préfecture, DDPP, commune, etc.) et veille à ce que toutes les dispositions légales, administratives et techniques, liées à l'organisation de l'événement soient observées.

Afin de mener à bien l'organisation de la manifestation dans tous ses compartiments, l'Association Canine Territoriale peut requérir l'aide de Clubs d'Utilisation locaux.

Dès le dépôt de la candidature :

Le Comité d'Organisation s'engage à mettre tous les moyens en œuvre, afin d'assurer la parfaite réussite de la manifestation, conformément aux prescriptions du présent cahier des charges.

En cas de difficultés particulières et toutes les fois que nécessaire, le Comité d'Organisation prendra contact avec le GT des Grands Événements. Une liaison étroite et suivie, ponctuée de comptes rendus réguliers, devra s'établir entre celui-ci et le comité d'organisation.

- DEMARCHES OFFICIELLES :

Formalités :

- Autorisation de La Direction Départementale pour la Protection des Populations.
- Déclaration en Mairie - Licence pour la vente des boissons.
- Déclaration aux Services de police ou de gendarmerie.
- Souscription d'une assurance spécifique couvrant la manifestation (qui peut être couverte par l'assurance de l'Association Canine Territoriale)

Communication – Publicité :

Entreprendre toutes les démarches publicitaires auprès des médias radios et télévisions, de la presse spécialisée et locale, des différents sites Internet : SCC, CUN-CBG, Groupe Travail concerné, Territoriales, les organisateurs pourront créer un site pour l'événement.

L'organisateur adressera au Groupe Travail concerné, l'ensemble des informations concernant le Grand Événement, pour la meilleure information possible, ainsi qu'aux gestionnaires des différents sites partenaires de la cynophilie.

- ORGANISATION GENERALE :

Assurance :

- En plus de l'assurance "responsabilité civile", les organisateurs prendront toutes les dispositions utiles afin que l'ensemble des personnes qui participent à l'organisation soient couvertes par une assurance ainsi que le public et les différents matériels, équipements, etc.

Fléchage obligatoire :

- L'accès à la manifestation doit faire l'objet d'un balisage routier soigné, clair et parfaitement accessible. **Il est le premier signe visible et tangible de la qualité de l'organisation.**

Parkings :

- Officiels et sélectionnés :
 - Il est souhaitable qu'à l'intérieur du site i y ait un aménagement avec ombrage destiné aux véhicules abritant les chiens)
 - Il devra offrir un nombre de places important, pour éviter les encombrements.
 - Un emplacement devra être prévu, pour **le parking du jury et des officiels.**
 - Il est indispensable que des personnes veillent à la gestion des parkings, notamment pour les manifestations qui génèrent un très large public.
- Visiteurs
La superficie des parkings devra être suffisante en fonction des visiteurs attendus. Un service d'ordre devra assurer le rangement rationnel des véhicules.

Un nombre important de personnes se déplace en Camping-Cars, entre 15 à 80 véhicules par championnat (120/150 pour le Ring). Il est nécessaire de prendre en compte ce paramètre en veillant à assurer l'emplacement et le stationnement de ces véhicules, en respectant également des conditions de sécurité et d'hygiène adaptées. Possibilité de faire payer l'emplacement.

Important :

- Il est interdit d'organiser une autre épreuve officielle, d'une autre discipline sur le site, à l'occasion d'un Grand Événement.

Accueil :

- Jury, Officiels et concurrents :
 - Entrée gratuite pour les juges, les hommes assistants, en possession de leur carte ou tout autre représentant officiel de la cynophilie dûment mandaté par la Centrale Canine, la CUN-CBG ou l'A. C. Territoriale (**avec un accompagnateur**).
- Visiteurs :
 - L'accès à la manifestation peut être payant ou gratuit, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Village des Commerçants :

- Suivant le choix des organisateurs, il sera possible d'installer un village de commerçants à l'intérieur du site, sans que cela constitue pour autant une gêne au déroulement de la manifestation.

Stands :

- Il est demandé d'inviter et **d'offrir un stand gratuit** : aux associations de races ; à la presse spécialisée et locale ; à l'organisateur de la finale de l'année suivante ; aux Administrations : armée, gendarmerie, etc. aux associations militantes pour le bien-être animal : S. P. A., Chiens Guide d'Aveugles, Sauvetage, etc.
- Lors de la Finale en Ring, il est fortement conseillé d'avoir la présence des Administrations Françaises.

Sanitaires :

- Installations sanitaires convenables, en nombre suffisant, adéquates et **entretenu régulièrement** ouvertes au public.

Propreté du site :

- Le site devra être entretenu durant le déroulement du Grand Événement.
- Les sacs poubelle devront être disposés sur l'ensemble du site.
- Des sacs pour les déjections des chiens devront être remis aux sélectionnés, et mis à la disposition des visiteurs accompagnés d'un chien.
- Il faut désigner des personnes qui assureront la propreté des W. C., du site et au ramassage des déchets et sacs poubelle.

Secrétariat général :

- Chargé de réunir et de distribuer toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement, il devra être en contact direct avec la sonorisation et parfaitement au courant des détails de l'organisation.
Prévoir un stand avec vente de programmes et informations générales, qui peut être situé au secrétariat général.
- Prévoir un panneau d'affichage, pour les informations diffusées par le Groupe Travail.

Secrétariat du Jury :

- Le secrétariat du jury est placé sous **l'entière responsabilité du G. T. concerné.**
- Prévoir des personnes **formées à cette fonction**, qui prépareront en accord avec le G. T. les feuilles de jugement.
- Un responsable du Groupe Travail assurera le contrôle des feuilles de jugement, qui seront affichées sous sa responsabilité.

Sonorisation :

- Pour certaines disciplines, la présence d'un animateur compétent est nécessaire à l'ambiance et à l'information des spectateurs. La sonorisation devra être audible de tous les points du site ou parcours.
- Prévoir pour les disciplines qui le nécessitent, une sono équipée d'un micro H. F. pour le jury sur le terrain.

Service Médical :

- La présence d'un médecin, ou d'un poste de type Croix-Rouge est conseillée, mais pas obligatoire.
- Avoir les N° des services d'urgences médicales, SAMU, pompiers, etc.

Service Vétérinaire :

- Prévoir également la présence d'un vétérinaire, ou avoir aux points clés de l'organisation les coordonnées des vétérinaires les plus proches, S.O.S. vétérinaires, vétérinaires de garde, etc.

Restauration - Buvette :

- La restauration est à prévoir sur place, pour les participants et les visiteurs.
- Le tarif des repas et des boissons sera déterminé en fonction du meilleur rapport qualité/prix, il **devra être abordable pour les participants** et accompagnateurs.

Programme :

Éditer un programme qui comprendra :

- Le déroulement de la manifestation depuis le premier jour, jusqu'à la remise des résultats.
- Les logos, de la Centrale Canine, de la CUN-CBG et du GT concerné, de l'A. C. Territoriale, devront **OBLIGATOIREMENT** figurer sur la page de couverture du catalogue, et sur tous support. A demander au GT Grands Événements.
- La liste des officiels, du GT concerné et du jury pressenti : juges et hommes assistants, des commissaires.
- La liste des sélectionnés, moyennes de sélection, les origines de leurs chiens (**obligatoire**).
- Tous renseignements utiles aux visiteurs.
- Les informations sur la Cynophilie en général et de l'A. C. Territoriale en particulier.
- La liste des sponsors et donateurs, des lots et récompenses.
- Les « mots » des Présidents : de la Centrale Canine, de la CUN-CBG, du responsable du Groupe Travail de la discipline, de l'A. C. Territoriale, de la C.U.T., de l'organisation, des officiels civils.
- Les insertions publicitaires.

Groupe Travail :

- Une salle sera mise à la disposition du Groupe Travail, à compter du premier jour du grand événement.

- CEREMONIE D'OUVERTURE ET DE REMISE DES PRIX

Le protocole de cérémonie **d'ouverture** et de **clôture** du Grand Événement doit être à la hauteur de l'événement, allocutions d'usage, podium, hymne national, récompenses. Éventuellement folklore local ou démonstrations diverses, dans l'attente de la remise des prix.

Cérémonie d'ouverture du Grand Événement :

Organiser l'ouverture officielle d'un Grand Événement, est une démarche obligatoire, importante, qui doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Planifiée la veille au soir du début du Grand Événement, cette cérémonie se déroulera dans une salle ou sous un chapiteau. Toutes les personnes présentes : sélectionnés, jurys, officiels, accompagnateurs, bénévoles, etc., devront pouvoir trouver une place assise, **une sonorisation est indispensable**.

Le représentant du GT Grands Événements gèrera les prises de paroles, afin de donner un caractère officiel et respectera le protocole défini avec les organisateurs. A l'issue des discours il sera procédé au tirage au sort des sélectionnés et des exercices, en fonction de la discipline, ce tirage au sort sera géré par et sous la responsabilité du GT concerné.

Les blousons offerts par la CUN-CBG aux sélectionnés seront envoyés par la SCC, les organisateurs garderont le(s) carton(s) fermé(s), la gestion et la distribution seront assurées par le GT concerné.

Par son caractère officiel cette cérémonie donne l'image du respect des organisateurs envers l'ensemble des acteurs du Grand Événement. Il n'y aura pas, sauf avec l'accord de l'organisation et de la CUN-CBG, d'intervenants hors responsables de la cynophilie et d'officiels civils à l'occasion de cette cérémonie, ni de distribution de quelque article que ce soit par des organismes non habilités ou non reconnus par la Cynophilie Officielle. L'organisateur prévoira un « pot d'accueil » à l'issue de cette cérémonie.

Remise des prix :

- La remise des prix, clôture le Grand Événement et la saison de la discipline, elle doit être pensée et organisée, c'est souvent l'image qui reste de ce Grand Événement. Il faut prévoir : l'entrée des sélectionnés ; leur disposition sur le terrain ; la décoration du podium, avec la banderole et les oriflammes de la Centrale Canine et de la CUN-CBG, qui doivent avoir obligatoirement, une place prépondérante, sur le podium, elle doit être placée devant les 3 marches du podium, afin d'être parfaitement en vue et lue sur les photos, aucune publicité n'est tolérée à cet emplacement, ainsi qu'une sonorisation de qualité.
- Les prix à distribuer doivent être en attente sur des tables, et/ou à l'emplacement des sélectionnés.
- Les organisateurs travailleront de concert avec le GT de la discipline, et des Grands Événements pour l'organisation, et le déroulé de la remise des prix. Prévoir un micro HF pour les allocutions.
- Les 3 vainqueurs sur le podium seront **SEULS**, et accompagnés uniquement de leurs chiens, aucune marque publicitaire ne pourra figurer sur eux même, ou sur leurs chiens, le temps de la remise des prix officielle, et de la séance de photos.
Après la remise des prix officielle, ils pourront prendre toutes les photos qu'ils souhaitent, avec leurs accompagnateurs.
Les prix spéciaux, de personnalités ou de clubs de races, seront distribués après la remise des prix officielle.
Les personnalités prendront place devant le podium : responsables de l'organisation, jurys, GT, officiels civils et cynophiles.
La cérémonie de remise des prix doit être sobre et limitée dans le temps, une heure maximum. En cas d'intempérie, il est indispensable de prévoir une remise des prix à l'abri.
La « Marseillaise » sera jouée ou chantée à l'issue du podium du Grand Événement.

Le GT des Grands Événements apportera :

- Les trophées offerts par la CUN-CBG, ils seront **distribués aux lauréats** lors de la remise des prix, par le Président de la CUN-CBG ou son représentant.

- Les calicots seront disposés sur le site en collaboration avec les organisateurs.

- INFORMATION – COMMUNICATION :

Les organisateurs devront transmettre les informations relatives au Grand Événement, huit semaines avant la manifestation (plan de situation du site, renseignements concernant l'hébergement, les repas, etc.), au responsable du Groupe Travail concerné. Après validation, le responsable du GT, est chargé de transmettre les documents à mettre sur le site Internet du G. T. Il est fermement rappelé qu'aucune information ne devra être transmise à des sites non officiels, notamment les sites des réseaux sociaux, avant validation et publication sur le site officiel de la CUN-CBG.

En cas de non-respect de cette consigne, la CUN-CBG se réserve le droit de revoir le montant de la subvention accordée à cette manifestation.

Les organisateurs devront envoyer OBLIGATOIREMENT le projet du déroulement du Grand Événement au responsable du G.T. concerné et au GT des Grands Événements pour validation AVANT toute publication.

Le Groupe Travail concerné fera parvenir la liste des sélectionnés aux organisateurs, au minimum 3 semaines avant la date du Grand Événement.

Les organisateurs feront parvenir au Groupe Travail, 5 semaines avant le Grand Événement, l'ensemble des documents à fournir par les sélectionnés aux organisateurs : heure d'arrivée, renseignements et photos pour le programme, réservation des repas et chambre(s) offertes, réservation des repas pour les accompagnateurs, etc. Cet envoi fait par le Groupe Travail permet une information plus rapide aux finalistes, qui devront répondre au plus tôt aux organisateurs.

Le Groupe Travail envoie la confirmation de leur sélection aux sélectionnés, le document des droits et devoirs d'un sélectionné, qui seront retournés, renseignés et signés, au Groupe Travail.

Les invitations et convocations seront adressées par courrier ou mail par le comité d'organisation aux : membres des Jurys, Officiels de la Centrale Canine, de la CUN-CBG, aux GT de la discipline et des Grands Événements, 6 semaines avant le Grand Événement, ces documents devront comporter (**voir le formulaire ci-dessous**)

- Un plan précis d'accès au site.
- Les coordonnées, adresse, téléphone de l'hôtel où les chambres sont réservées.
- Le déroulement du Grand Événement, horaires et réception.
- Les coordonnées des responsables et tous les renseignements jugés utiles par l'organisateur.

Fiche d'informations à envoyer aux : Juges, Officiels et aux GT de la discipline et des Grands Événements, OBLIGATOIREMENT six semaines avant le Grand Événement

Attention : les hôtels que vous réservez, doivent ACCEPTER LES CHIENS.

Association Canine Territoriale de :

Club :

Date du Grand Événement :

Discipline :

Nom du responsable de l'organisation :

Portable :

Adresse du déroulement du Grand Événement :

Coordonnées G. P. S. :

Hôtel réservé, adresse complète, téléphone et G. P. S. :

Il faut aussi envoyer le déroulement en détail du Grand Événement, avec horaires, en accord avec le GT concerné et celui des Grands Événements,

Les organisateurs doivent veiller à ce qu'aucune personne ne puisse être présente sur le terrain ou dans la zone de travail du chien, sauf celles autorisées par le Groupe Travail et le jury : photographes accrédités, officiels, etc.

Seuls les photographes dûment accrédités par la CUN-CBG ou le GT concerné, pourront pénétrer dans l'espace réservé aux photographes. La demande doit en être faite auprès du responsable du Groupe Travail.

Pour certaines disciplines (qui se tiennent sur un stade) il est souhaitable de mettre un abri avec électricité pour les photographes, hors du secrétariat de terrain.

Les organisateurs peuvent prendre en charge, s'ils le souhaitent, les repas et hébergement des photographes, ou, reporters

- LE JURY :

Le jury du Grand Événement, sera composé de juges et d'hommes assistants (pour les disciplines comportant du mordant). Il est proposé par le GT à la CUN-CBG, et entériné par le Comité de la Centrale Canine.

Il est obligatoire de régler les frais de déplacement à l'ensemble du jury, en fonction du tarif en vigueur dès la fin du Grand Événement, **et surtout pas avant**, les km seront calculés avec Mappy (itinéraire le plus rapide), ne pas oublier les 50 km de forfait à ajouter (pour les juges uniquement) au nombre de km de déplacement. Pour les juges étrangers, ils doivent être défrayés selon les modalités de la F. C. I.

Afin d'aider financièrement les organisateurs, la CUN-CBG fera parvenir aux organisateurs 90 % du montant total des indemnités des déplacements des juges et les forfaits pour les H. A., 10 jours avant l'événement.

La demande de cet acompte sera envoyée par le GT concerné, 6 semaines avant l'événement aux responsables du GT des Grands Évènements.

Les organisateurs recevront ensuite le remboursement du solde par la SCC. Il est impératif de faire la liste du jury avec fonctions, noms, et la **signature** de chaque membre du jury, pour les remboursements.

Dans le cas contraire les documents seront retournés à l'organisateur.

Lors du règlement des frais des déplacements au jury par l'organisateur, chaque membre du jury devra lui remettre un justificatif de déplacement (**fiche de carburant ou de péage**) afin que l'organisateur les joignent à la demande de remboursement à la SCC. Si cette pièce n'est pas fournie l'organisateur ne versera pas l'indemnité de déplacement à ce membre du jury. **C'est au GT concerné, d'avertir les membres du jury de prévoir ce justificatif.**

Il est opportun d'offrir un souvenir à chaque membre du jury.

- ACCUEIL DU JURY, DU GROUPE TRAVAIL, DES OFFICIELS, ET DES SELECTIONNES :

L'ensemble des membres du Jury, du Groupe Travail et des Officiels devront être restaurés et hébergés, de la veille à midi du Grand Événement au lundi matin, lendemain du Grand Événement. Chaque membre pourra être accompagné uniquement d'une personne qui sera prise en charge dans les remboursements.

Liste des personnes officielles de la cynophilie :

- Le Président de la Centrale Canine ou son représentant.
- Le Président de la CUN-CBG ou son représentant.
- Le responsable du GT des Grands Événements ou son représentant.

Leurs frais de restauration et d'hébergement seront remboursés aux organisateurs, qui communiqueront **3 mois avant le Grand Événement** au responsable du GT des Grands Événements, **le prix des chambres et des repas, pour accord.**

Les membres du jury et les officiels, pourront prendre les petits déjeuners à l'hôtel.

Il serait souhaitable d'inviter et de prendre en charge :

- Le Président de l'Association Canine Territoriale organisatrice ou son représentant.
- Le Président de la Commission d'Utilisation Territoriale ou son représentant.

Pour les épreuves comportant du « Pistage », il est de bon ton d'inviter les personnalités locales, et les propriétaires des terrains et des sociétés de chasse.

- LES SELECTIONNES :

Prise en charge des sélectionnés (voir sur le site internet de la CUN-CBG, le tableau des subventions accordées) :

Il faut considérer que la CUN-CBG apporte une aide à l'accueil des sélectionnés, que ces montants ne couvrent pas toujours l'ensemble des frais engagés par l'organisateur. Rappelons également que chaque événement bénéficie d'une subvention hors hébergement et restauration de plusieurs milliers d'euros.

Tous les repas servis **sur inscriptions** aux : Sélectionnés, Jury, Groupe Travail et Officiels, remboursés par les subventions de la CUN-CBG, sont **obligatoirement avec la boisson comprise**.

Le prix des repas pour tous les autres participants doit **être signalé** : Boisson comprise ou sans boisson...

- Les **sélectionnés en Ring** sont pris en charge **par l'organisation**, avec conjoint ou un accompagnateur, du dîner du vendredi soir, au petit déjeuner du lundi matin, boissons **des repas comprises**, ainsi que l'hébergement, pour 2 personnes pour 3 nuits.
- Les **sélectionnés des Championnats de France**, seront pris en charge sur la base minimum de trois nuitées et de 5 repas, boissons **des repas comprises**.
- Les **sélectionnés à tous Grands Prix SCC**, seront pris en charge sur la base minimum de deux nuitées et de 4 repas, boissons **des repas comprises**.

La subvention spécifique pour la réception de sélectionnés, versée par la CUN-CBG doit servir uniquement à cet effet...
Elle sera versée après vérification de son emploi.

Pour les disciplines autres que le Ring, il est laissé aux organisateurs le choix d'inviter complètement, partiellement ou pas, l'accompagnateur du sélectionné.

Cas particulier :

- Lorsque qu'1 conducteur à 2 chiens sélectionnés :

La CUN-CBG ne verse qu'une seule aide de 180 €, si ses 2 chiens sont sélectionnés aux Grands Prix SCC, 250 € s'il a 1 chien en Grand Prix SCC et le deuxième en échelon 3.

- Dans le cas d'un couple qui ont chacun 1 chien sélectionné :

Si les deux sont aux Grands Prix SCC, la CUN-CBG apportera une aide de 180 € pour un des 2 chiens (correspondant à 2 nuits et 4 repas), et 80 € pour le deuxième (correspondant à 4 repas)

- Dans le cas d'un couple qui ont chacun 1 chien sélectionné :

Si les deux sont en niveau 3, la CUN-CBG apportera une aide de 250 € pour un des 2 chiens (correspondant à 3 nuits et 5 repas), et 100 € pour le deuxième (correspondant à 5 repas)

- Dans le cas d'un couple qui ont chacun 1 chien sélectionné :

Si un des 2 est en échelon 3 et l'autre au Grand Prix SCC, la CUN-CBG apportera une aide de 250 € pour un des 2 chiens (correspondant à 3 nuits et 5 repas), et 80 € pour le deuxième (correspondant à 4 repas)

Attention, pour les blousons la CUN-CBG remet 1 blouson à CHAQUE conducteur d'1 chien sélectionné, 2 chiens = 2 blousons.

Important : pour des raisons pratiques et s'ils le souhaitent, les organisateurs pourront remettre partiellement ou totalement, un chèque du montant de la subvention accordée par la CUN-CBG aux sélectionnés, à la place d'offrir chambres, et/ou repas.

Ce « remboursement » devra se faire **UNIQUEMENT** par chèque, **et remis à l'arrivée des concurrents.**

Prises en charges des chiens en blanc :

Gestion des chiens en blanc pour les Championnats et Grands Prix SCC,

**Pas de Chien en blanc pour :
Les Grands Prix SCC de l'I. G. P., du Pistage F. C. I. et de la Recherche Utilitaire**

Disciplines	Chiens en blanc *	Prise en charge, subvention	Blousons
Championnat d'I. G. P.	Sélectionné par le GT, le 1er non sélectionnable	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Championnat d'Obéissance	Sélectionné par le GT, le 1er non sélectionnable	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Grands Prix SCC d'Obéissance, échelons 1 & 2	Un seul pour les 2 échelons, le 1er non sélectionnable en échelon 2,	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent,	Offert par la CUN-CBG
Championnat de Mondioring	Sélectionné par le GT, le 1er non sélectionnable	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Grands Prix SCC de Mondioring, échelons 1 & 2	Un seul pour les 2 échelons, le 1er non sélectionnable en échel. 2	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Championnat des DROM-COM	Aux bons soins des organisateurs,	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Grands Prix SCC des DROM-COM, échelons 1 & 2	Aux bons soins des organisateurs 1 seul chien	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Championnat en Ring	Un le samedi, 1 le dimanche, le 1er et le 2ème non sélectionnables	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Grand Prix SCC en Ring	Aux bons soins des organisateurs 1 seul chien	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Championnat en Campagne	Le 1er non sélectionnable, si défaillance, choix du GT	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Grand Prix SCC en Campagne	Le même chien que celui du Championnat		
Championnat et Grand Prix SCC de Pistage Français	Aux bons soins des organisateurs	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG

*** : Pour diverses raisons, les Groupes Travail se réservent le droit de prendre un autre chien, que celui prévu sur ce document**

– MODALITES FINANCIERES de la CUN-CBG :

- Les frais de déplacement, d'hébergement (demander une facture **spécifique détaillée et nominative pour chaque personne** à l'hôtel) et de restauration, du ou des jurys ainsi que les prestations dues aux hommes assistants pour leur participation aux épreuves, seront remboursées aux organisateurs par la CUN-CBG sur présentation des **originaux** des justificatifs à envoyer au Président de la CUN-CBG avec les fiches ad hoc, qui leur seront remises lors de la manifestation par un représentant du GT Grands Événements.

Attention : les tarifs prévisionnels pratiqués pour le remboursement des repas et l'hébergement du jury, du GT et des officiels, devront OBLIGATOIREMENT être envoyés au responsable du GT Grands Événements 3 mois avant le Grand Événement, pour accord. Ces prix devront être en adéquation avec les prix pratiqués en général en cynophilie. La CUN-CBG se réserve le droit de rembourser partiellement les organisateurs qui ne suivraient pas ces consignes.

- La CUN-CBG attribue en outre une subvention « forfaitaire » à tous les Grands Événements, sauf à la Coupe de France Ring 3, (voir tableau des subventions sur le site de la CUN-CBG).
- Elle permet aux organisateurs de pallier certaines dépenses : location de véhicules, restauration des bénévoles, frais de déplacements pour les auxiliaires de concours (traceurs, poseurs, etc.) animation, locations, etc. ...
Le montant en est fixé annuellement par cette Commission.
Une avance pourra être consentie afin d'aider les organisateurs, la demande est à adresser au Président de la CUN-CBG, au maximum trois mois avant la manifestation.

Pour Information

- Les frais de déplacement du Groupe Travail ne sont pas à régler par les organisateurs.
- Les frais d'hébergement (**demander une facture spécifique détaillée et nominative**) et de restauration du Groupe Travail et des officiels, seront remboursés aux organisateurs avec **originaux** des justificatifs. La demande devra être faite auprès du président de la CUN-CBG avec l'imprimé type.
L'ensemble des documents officiels pour les divers remboursements seront remis par le GT des Grands Événements, lors du week-end du Grand Événement.
Pour des raisons de distance et pour la bonne organisation du Grand Événement un ou des membres du jury peuvent arriver le jeudi soir, le dîner du jeudi et la chambre seront pris en charge par la CUN-CBG,
Cette disposition exceptionnelle doit être DEMANDEE par le GT concerné au président de la CUN-CBG, pour un éventuel accord.

NOUVEAU : à compter du 2 avril 2023, TOUTES les fiches de remboursements et pièces officielles (Subventions, fiches jury, Groupes Travail, officiels, factures hôtel, restauration, déplacements, carburants, etc.) DEVRONT être envoyées OBLIGATOIREMENT au président de la CUN-CBG, SCANNEES et par MAILS et par rubrique : Jury, Groupe Travail, officiels, subventions. Mail : jean-bernard.moings@centrale-canine.fr

IL EST INDISPENSABLE QUE LES ORGANISATEURS TRAVAILLENT EN ETROITE COLLABORATION AVEC LE GROUPE TRAVAIL CONCERNE ET LE GT DES GRANDS EVENEMENTS. Cependant, il est entendu que la mission du GT Grands Événements, est d'aider les organisateurs dans leurs démarches (conseils techniques), mais il ne peut en aucun cas se substituer à eux dans ce travail spécifique de l'organisation « sur le terrain ».

La CUN-CBG se réserve le droit de visiter le site du Championnat avant accord, de suivre l'évolution du dossier, et de demander toutes informations relatives au suivi de l'organisation.

- **Ci-dessous un exemple de réservations des repas et des chambres, pour votre organisation.**
- **Un exemple de budget prévisionnel est à votre disposition sur le site de la CUN-CBG.**
-

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous aux membres du GT Grands Événements :

- Pierre Rouillon - Portable 06 31 78 90 55 – Mail : rouillon.pierre@sfr.fr

- Guy Fritsch - Portable 06 79 92 01 38 – Mail : guy_feg@hotmail.fr

Championnat de France de :

Dates :

Grand Prix SCC de :

Dates :

Organisé par le Club :

A. C. Territoriale :

INSCRIPTIONS repas et Chambres :

Jury, H. Assistants, Groupe Travail, Officiels, Sélectionnés *

Mme - M. :

Prénom :

Portable :

Mail :

Accompagnateur (trice) oui* non*

Mme M. :

Prénom :

- Fait le :

Prendra(ont) :

- Le déjeuner du vendredi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le dîner du vendredi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- La chambre du vendredi : oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le petit déjeuner du samedi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le déjeuner du samedi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le dîner du samedi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- La chambre du samedi : oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le petit déjeuner du dimanche oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le déjeuner du dimanche oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le dîner du dimanche oui* non* - Nombre de personne(s) :

- La chambre du dimanche : oui* non* - Nombre de personne(s) :

- Le petit déjeuner du lundi oui* non* - Nombre de personne(s) :

* : rayez la mention inutile

Réponse au plus tard, le :